

Réunion du Comité Directeur
Le lundi 12 décembre 2022
En visioconférence

Personnes présentes : J. BOCZOWSKI, C. DUFOUR, C. JOLIVET, E. LEFEBVRE, S. LEFEVRE, P. MARC, B. NOWAK

Personnes absentes : H. BECQUET (excusé), K. BOURREAU (excusée), C. CHERET (excusée), S. CORDIER (excusée), S. DESPLOBAIN (excusé), A. DROBEK (excusé), X. PIQUERAS, Y. SALUDEN (excusé), F. TEINTURIER (excusé)

Membres du Conseil des sages invités absents : C. BENARD (excusée), P. VERON, C. WOILLOT

Début de réunion : 20H06

3) GOUVERNANCE LA GRAULE

- Salon de la plongée 2023 : représentation du Comité Centre à la réunion des bases fédérales du dimanche 8 janvier de 14H00 à 16H00.

Lors du salon de la plongée, la fédération organisera le dimanche 8 janvier 23 une réunion des bases fédérales. Pascal MARC se rendra au salon le 7/01/23 pour assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire fédérale, mais ne pourra pas être présent le dimanche à cette réunion. Il serait souhaitable que le Comité Centre soit présent à cette réunion.

Bernard NOWAK pourra y assister s'il reçoit une invitation. Christian JOLIVET pourra s'y rendre si besoin.

2) GOUVERNANCE FINANCIERE

- Validation de la commande du site internet du Comité Centre.

Concernant le futur site internet du Comité Centre, Eric LEFEBVRE annonce le montant du devis :

- Création du site internet : 4 800 TTC.

- Hébergement, accompagnement et maintenance : 300 € TTC par mois la 1ère année, puis 180 TTC par mois les années suivantes.

L'hébergeur est WordPress et est une plateforme internationale.

Le montant de l'acompte à verser s'élève à 1 600 €.

Ce futur site internet sera attrayant et simple d'utilisation pour l'utilisateur.

Actuellement, l'actuel site internet du Comité ne peut pas être mis à jour.

Question de Sandra LEFEVRE : Un appel d'offre a-t'il été réalisé.

Question du Bernard NOWAK : Y-a-t'il eut plusieurs prestataires qui ont été démarchés et demande à Christian JOLIVET si dans ses contacts, un devis pourrait être demandé.

Réponse de Christian JOLIVET : A l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) de Bourges, des étudiants dans le cadre de leurs études peuvent proposer un organigramme pour un site internet mais ce ne sera pas la même orientation ni la même architecture.

Question de Cédric DUFOUR : Est-ce que l'entreprise VP Dive a été sollicitée, le site est gratuit mais pour des services supplémentaires, des prestations sont payantes.

Bernard NOWAK informe que tous les membres du Comité Directeur ne sont pas présents. Pour valider la commande du futur site internet, il suggère d'envoyer le devis à tous les membres du Comité Directeur, afin qu'il soit étudié et soumis au vote. Le devis sera envoyé par mail à tous les membres du Comité Directeur pour être soumis au vote.

1) EFFECTIF DU COMITE

- Suite à sa démission, remplacement de Pascal MONNIER par le premier suppléant Hervé BECQUET

Pascal MONNIER était Président adjoint et ayant démissionné, Hervé BECQUET étant le 1^{er} remplaçant devient membre titulaire au Comité Directeur. Hervé BECQUET occuperait le poste du Président adjoint au Comité Directeur. Hervé BECQUET étant absent à cette réunion, cette proposition lui sera demandée.

4) TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Bernard NOWAK :

A-t-on des informations sur notre demande de subvention au Conseil Régional du Centre Val de Loire relative à l'investissement des compresseurs.

Réponse de pascal MARC : La réunion d'attribution des subventions au Conseil Régional se tiendra le 20/01/23, nous aurons une réponse après cette réunion.

Suite aux coordonnées relatives à ANTARGAZ, données par le Président du club de Loches, a-t-on pris contact avec l'entreprise ANTARGAZ pour renégocier les tarifs du contrat.

Réponse de Pascal MARC : N'étant pas du département de la Creuse ou d'un département voisin, je vais prendre contact avec le président du club de Loches ou demander à Catherine CHERET qui est du département du Cher de contacter l'entreprise ANTARGAZ.

Pascal MARC :

Aujourd'hui, nous avons signé avec le Conseil Régional du Centre Val de Loire, la convention pluriannuelle de partenariat et la convention annuelle pour la saison 2022/2023.

Fin de la réunion : 20H45

Le Président
Pascal MARC

Le Secrétaire
Eric LEFEBVRE